

Objet 16.055 – “Aides financières à l'accueil extra-familial pour enfants. Modification”

## Oui au développement des aides financières à l'accueil extra-familial

Winterthur et Berne, février 2017

Chère conseillère aux États,

Cher conseiller aux États,

*Le réseau « Kinderbetreuung Schweiz » réunit les associations pour les crèches, familles de jour et accueil parascolaire, les représentantes et représentants de crèches, garderies, et jardins d'enfant tout comme la recherche, l'éducation, l'économie et la politique.*

**Le réseau « Kinderbetreuung Schweiz » soutient les objectifs de la modification législative qui visent à réduire les coûts de garde pour les parents et d'améliorer l'équilibre entre vie familiale et professionnelle, en particulier pour les parents d'enfants scolarisés et il vous prie de bien vouloir permettre le suivi de cette proposition (la consultation détaillée de l'objet est à l'ordre du jour du 21 février é la CSEC-N)**

### La modification législative...

- **...ramène les professionnels sur le marché du travail.**

La dernière évaluation de l'aide financière (2013) montre que près de la moitié des parents utilisant l'accueil extrafamilial pour leurs enfants devraient interrompre ou réduire leur activité professionnelle sans crèche ou accueil parascolaire (65% crèche, 45% accueil parascolaire). Mais, surtout à l'heure actuelle, il est important de ramener les professionnels sur le marché du travail.

- **...remédie à des abus de manière ciblée, comme les contributions des parents trop élevées.**

Comme le montre le rapport « Coûts complets et financement des places de crèche en comparaison internationale » (2015), les coûts d'exploitation d'une crèche ne sont pas plus élevés qu'à l'étranger. Cependant ce sont les parents eux-mêmes qui financent la part du lion de ces coûts – avec les conséquences négatives en conséquence: frein à l'emploi pour le deuxième parent (généralement la femme) en particulier dans la classe moyenne.

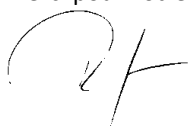
- **...vise à un développement de l'offre en fonction des besoins des parents.**

Beaucoup de parents se trouvent devant une situation de prise en charge difficile en particulier durant la scolarité. Les aides financières pour les projets qui répondent à ces thèmes promettent un large impact. Afin d'obtenir les effets positifs il faut cependant que l'intérêt supérieur de l'enfant soit inclus comme critère dans le projet de loi. L'orientation des offres en fonction des horaires de travail des parents sans aucune mention de l'assurance des besoins de l'enfant peut avoir des effets dévastateurs en pratique.

- **...vise à un vaste financement de l'accueil extra-familial.**

La modification législative n'invite pas seulement les cantons et les communes à participer au financement des offres mais incite également les cantons et les communes indirectement à envisager la participation des entreprises à ces coûts. Comme le montrent des modèles dans les cantons de Fribourg, Neuchâtel et Vaud, de tels systèmes peuvent permettre des financements viables précieux.

Merci pour votre soutien et cordiales salutations,



Thomas Jaun, Président



Dr. des. Patricia Buser, Directrice